

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 21697 - 80EME ANNÉE

L'insoutenable image des victimes de l'Agent Orange (2)

La guerre chimique des États-Unis

Ho Hai Quang est un enfant du Vietnam qui a fait ses études en France, avant de poser ses valises à La Réunion. Il décrit son parcours dans un livre intitulé : « Itinéraires d'un émigré de Cochinchine ». La lecture est passionnante pour comprendre la situation politique internationale. Vous apprendrez que les États-Unis ne s'avouent jamais totalement vaincus et n'ont jamais été condamné pour des crimes d'État.

L'intervention des Américains au Vietnam est de notoriété publique et de nombreux correspondants de guerre ont couvert les faits. Quand on regarde les distances sur une carte, on constate les efforts consentis par les Américains pour aller bombarder le Vietnam mais jamais le Vietnam n'a mené des actes de guerre sur le territoire américain. Il n'y a jamais eu de déclaration de guerre. Pourtant, il y a un agresseur, c'est la plus grande puissance économique et militaire du monde. Il y a un agressé : le Vietnam est un pays de paysans qui enchaîne l'occupation française, l'invasion japonaise, la guerre coloniale puis l'invasion américaine. Aucune sanction !

Défait par un peuple de paysans le 30 avril 1975, les Américains ont sanctionné le Vietnam sur le plan économique et commercial. Ils ont continué la guerre sous la forme d'un blocus de fait, pensant asphyxier le peuple. Et lorsque le Vietnam a demandé son adhésion à l'OMC, Organisation mondiale du commerce, ils ont exigé la fin des dénonciations officielles anti-américaines. Pour sortir le pays de la pauvreté, les dirigeants ont accepté. Aujourd'hui, la population se monte à 100 millions d'habitants. La résistance continue et le monde entier doit savoir.

L'Agent Orange, un crime de guerre des États-Unis

Les États-Unis ont utilisé des armes chimiques au Vietnam. Ils ont déversé des pesticides et des défoliants parmi lesquels l'Agent Orange. Puisons dans le livre de Ho : « Il s'agit d'un mélange de deux acides dont l'un, l'acide trichlorophenoxyacétique, contient

de la « dioxine de Seveso » dont la toxicité est de 13 fois supérieure à celle du glyphosate. Pour fabriquer cet acide, on mélange du benzène et de l'hydroxyde de sodium en proportion égale et on chauffe. De la dioxine se forme inévitablement. La dioxine entraîne la mort rapide des plantes par un développement anarchique de leurs cellules. Elle n'épargne pas non plus les hommes et les animaux en provoquant des maladies et des décès. Selon une étude de Jane Mager Stellman de l'université de Columbia, 80 grammes de ce poison introduits dans le réseau d'eau potable d'une ville de 8 millions d'habitants pourraient éliminer sa population. Or, on estime que l'armée américaine a déversé sur le Vietnam, par des lances, avions ou hélicoptères, plus de 70 millions de litres de défoliants contenant, au bas mot, 360 kilos de dioxine pure. » Quel est le bilan ? Selon HO : « En définitive, les désastres dus à l'Agent Orange au Vietnam sont bien plus importants que ceux liés aux bombes atomiques larguées sur Hiroshima et Nagasaki » (6 et 9 août 1945). Il a partagé un documentaire avec des images choquantes et un clip.

Madame Nga, résistante jusqu'au bout

De toutes les plaintes portées, une seule est toujours pendante. Mme Nga, victime de l'Agent Orange, s'est adressée à la juridiction française pour faire condamner les fournisseurs de moyens. Déboutée en première instance et en appel, elle a fait appel à la Cour de cassation. Les États-Unis se sont même moqués de leurs vétérans qui ont été contaminés. L'association Orange DiHoxyn, présidée par Ho Hai Quang, organise diverses initiatives pour collecter des fonds pour venir en aide aux victimes, sur place, et contribuer aux dépenses des avocats. Son livre est un formidable témoignage de gestes de solidarité. Vous pouvez l'acheter. Vous pouvez adhérer à l'association et faire un don. Les généreux donateurs peuvent contacter Témoignages.re qui se fera un plaisir de vous mettre en contact avec Ho Hai Quang. Le 7 décembre, il sera en concert à la Bibliothèque Alain

Peters, au Moufia.

Il me reste à remercier les personnes présentes pour cette 4e édition de visio-conférence, en vous donnant rendez-vous le 15 décembre pour la dernière livraison de l'année. 80 ans après le lancement de Témoignages, en 1944, comment rester fidèle à l'esprit de son fondateur, Raymond Vergès ? Une partie de sa vie

s'est déroulée en Indochine. Ses deux fils Paul et Jacques y sont nés. Comprendre la situation politique internationale est une nécessité pour l'action.

Ary Yee-Chong-Tchi-Kan

COP29 : Les partenaires internationaux publient une déclaration commune approuvant l'Initiative de Bakou sur le développement humain pour la résilience climatique

Ce 18 novembre, des représentants d'organisations internationales dont l'ONU, de banques multilatérales de développement et de fonds internationaux pour le climat et l'environnement ont approuvé l'Initiative de Bakou sur le développement humain pour la résilience climatique.

Le développement humain est au cœur de l'action climatique. Soutenir le développement humain signifie une meilleure santé, une meilleure résilience, une meilleure éducation et des populations et communautés qualifiées qui peuvent contribuer à la lutte contre le changement climatique et s'adapter à ses impacts. Les COP précédentes ont progressé sur les questions liées au développement humain séparément. Cette année, la présidence de la COP29 organise la première Journée holistique du développement humain pour rassembler ces questions interdépendantes et les soutenir avec un financement proportionné et des approches politiques multidimensionnelles.

Ce 18 novembre, des représentants d'organisations internationales, de banques multilatérales de développement et de fonds internationaux pour le climat et l'environnement ont approuvé l'Initiative de Bakou sur le développement humain pour la résilience climatique.

La déclaration a été publiée lors de la réunion de haut niveau sur l'Initiative de Bakou sur le développement humain pour la résilience climatique, organisée par la présidence de la COP29. Elle vise à renforcer la coopération entre ces organisations et à relier les efforts mondiaux pour faire face aux impacts du changement climatique sur le développement humain. En galvanisant les acteurs de différents secteurs, elle contribue également à renforcer le financement climatique et à intégrer le développement humain dans les stratégies de résilience climatique. La réunion de haut niveau, qui a abordé le développement humain de manière holistique, a été suivie de tables rondes conçues pour se concentrer sur l'éducation, la santé, les emplois et compétences verts, les enfants et les jeunes.

A l'issue de la toute première Journée du développement humain, tous les participants à la réunion de haut niveau ont adopté les Principes directeurs de Bakou pour le développement humain en vue de la résilience climatique.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
80e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruni Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud 2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau 2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Respect du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes

Le FLNKS réaffirme l'impérieuse nécessité de décoloniser la Kanaky-Nouvelle-Calédonie

« Le 18 novembre 1984, quelques semaines après la création du FLNKS en tant que mouvement de libération nationale, Eloi Machoro fracassait le statut « Lemoine », en brisant une urne électorale à Canala d'un coup de tamiac. Ce statut était inacceptable, car il permettait aux derniers venus dans le Territoire de prendre part au vote à part égale de sa population autochtone, en méconnaissance du droit inné et actif du peuple kanak à l'indépendance, reconnu à Nainville-les-Roches. Saluant la mémoire d'Eloi Machoro, figure historique du mouvement, le Front de libération nationale kanak et socialiste célèbre son geste comme un acte fondateur dans la lutte légitime du peuple kanak contre le colonialisme français.

Or, en ce jour anniversaire, qui est également celui de la création de la Cellule de coordination des actions de terrain, le constat est flagrant : après un an de mobilisation, et malgré un usage excessif et létal de la force, et une militarisation sans précédent du territoire, le niveau de rejet dans le Pays du projet de « dégel » du corps électoral est massif, tout aussi fort que celui exprimé, il y a quarante ans. Face à cette situation, le FLNKS appelle la France, puissance administrante, au respect de ses obligations internationales, pour assurer l'intégrité du processus de décolonisation, conformément à l'accord de Nouméa et au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, ce qui passe par l'adoption des mesures suivantes.

Premièrement, le projet de dégel du corps électoral doit être définitivement abandonné. Comme l'a jugé la Cour internationale de Justice à propos de la Palestine occupée, le droit à l'autodétermination protège le peuple qui en est titulaire contre tout acte visant à compromettre son intégrité. De même, dans ses arrêts relatifs au Sahara occidental, la Cour de justice de l'Union européenne rappelle qu'il existe une différence fondamentale entre la notion de « population » d'un territoire non autonome, qui renvoie à ses habitants, et de celle de « peuple » d'un territoire, seul titulaire du droit à l'autodétermination, en tant qu'« unité politique ». Ainsi, il ne suffit pas d'habiter dans un territoire non autonome pour appartenir au peuple de ce territoire et disposer des droits politiques qui en découlent. Or, s'agissant de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie, compte de son statut séparé et distinct par rapport à la France, le corps restreint électoral constitue une mesure de « contrôle de l'immigration », reconnue comme telle par l'Assemblée générale des Nations Unies, qui vise à prévenir toute nouvelle altération de la composition démographique du territoire.

Deuxièmement, les autorités françaises doivent renoncer à présenter la troisième consultation comme valable : une consultation sans le peuple Kanak, reconnu « peuple d'origine » dans l'Accord de Nouméa, ne peut pas passer pour un acte authentique d'autodétermination. C'est la position officielle de l'Assemblée générale de l'ONU qui, ne reconnaissant pas la troisième consultation, maintient la Kanaky-Nouvelle-Calédonie sur la liste des territoires à décoloniser.

C'est également le sens des observations finales du Comité des droits de l'homme, présentées le 7 novembre dernier, appelant au respect du consentement de la population autochtone. Préexistant à la colonisation du Territoire par la France, le peuple Kanak est incontournable et toute tentative à viser le marginaliser chez lui ne fera que prolonger l'impasse.

Troisièmement, les autorités françaises doivent procéder à la libération immédiate et inconditionnelle de tous les prisonniers politiques, et au rapatriement de ceux illégalement déportés en France. Comme le rappelle le Comité des droits de l'homme, ces personnes sont des « défenseurs des droits autochtones » ayant agi pour le respect du droit international face à la France qui le viole. Dans ces conditions, alors qu'elle est employée comme un outil de répression coloniale, au service d'une souveraineté dont la France ne dispose pas, la légalité française leur est inopposable. Tous les militants doivent être libérés, sans délais, pour pouvoir pleinement prendre part — en particulier s'agissant du Président du FLNKS — aux discussions sur l'avenir institutionnel du territoire, conformément au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

En sa qualité de signataire de l'accord de Nouméa et représentant du territoire, le FLNKS est convaincu que seule l'approche fondée sur le droit international, qu'il a toujours défendu depuis sa création, est nature à garantir le caractère unitaire de la mobilisation en cours dans la durée, vers la décolonisation complète du Territoire. Au vu des moyens d'action juridiques très efficaces qui sont désormais disponibles, il met en garde contre toute tentation de vouloir imposer en force le fait accompli. La France doit comprendre qu'elle ne pourra jamais asseoir sa présence dans le Pacifique, sur une occupation illégale de la Kanaky-Nouvelle-Calédonie, en violation grave du droit à l'autodétermination et à l'indépendance.

**Pour l'animation du BP FLNKS
Le Secrétaire Général de UC
Dominique Fochi**

Oté

Plito koupé ké soigné ! Par krintiv l'Amérik !

Mézami, mi sorte lir, kékpar dann in zoinal, toulézan, shé nou La Rényon néna troi san pèrsone lé anpîté pars zot maladi, lo diabète, la si tèlman fine agravé ké lo sèl trètman k'i rest pou zot sé d'coupe zot pyé. Wala in mové nouvèl pou toute sak néna diabète é pa zordi, pa domin, lé riskab ariv azot — ariv anou — in mézavantir konm sak i ariv in takon d'moune in pé dann toute péi.

Poitan ni koné dopi in bon boute tan, sa la pa in fatalité pars néna kant mèm in trètman k'i pé pèrmètesov demoune par rapor l'anpitassion. Plizyèrsantène milyé d'moune la fine pran trètman-la é sa la done in bon résulta... Lo trètman i apèl Heberprot é sa sé bann laboratoire laba dann Cuba la nyabou fèr in dékouvèrte konmsa.

Cuba ? Ni koné péi-la pars dann plizyèr domene la médssine zot lé an avans mèm par rapor bann péi dévlopé. Lo romède lé shé zot é dopi vintan a popré bann médssin péi-la i guéri d'moune — antouléka i rann pa l'anpitassion konm in solission fatal... Alor lé tro shèr ? I anparl mèm pa lo pri mé sinploman lo blokus lé Zétazini pou anpèsh in trètman konmsa pass la frontyèr épi soign in kantité d'moune malade avèk diabète.

In l'ané i sava fini é lo takon z'anpîté i sava ankor goumanté par santène, par milyé, par santène milyé sinploman par la krintiv bann péi kapitalist par rapor lo blokus amérikin... Alon koupé plito k'soigné. Alon koupé a ki myé-myé !

A bon antandèr salu.

Justin